

Echange avec le Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine

De : Patrick Jehannin

Envoyé : dimanche 12 janvier 2014 - 22:45

À : TOURENNE Jean-Louis

Cc : CG35-ss_JLT

Objet : avis favorable de la CADA concernant le marché passé avec la société GFT

Monsieur le Président

Comme moi-même, vous avez reçu l'avis de la CADA concernant la communicabilité de certains documents du marché passé avec la société GFT le 18 avril 2013.

J'en retiens que la plus haute autorité administrative indépendante compétente en la matière vient de donner un avis favorable à la communication des "livrables" que j'avais sollicités.

Pour que vous n'en soyez pas le dernier informé, je souhaitais vous dire que j'ai publié cet avis à l'adresse : <http://wp.me/p3MK5Y-zp> , accompagné d'une copie de la correspondance que je vous fais parvenir dès demain matin par courrier postal.

Soyez assuré de ma considération distinguée.

Patrick Jehannin

De : TOURENNE Jean-Louis

Date : mercredi 15 janvier 2014 17:04

À : Patrick Jehannin patrick.jehannin@gmail.com

Objet : RE: avis favorable de la CADA concernant le marché passé avec la société GFT

Il avait été demandé à la CADA d'indiquer si les documents étaient communicables ou non. Elle considère qu'ils sont communicables. Ils vous seront donc transmis dans les meilleurs délais.

Bien cordialement.

Avec mes meilleurs vœux pour 2014

De : Patrick Jehannin

Date : mercredi 15 Jan 2014 - 19:53

À : TOURENNE Jean-Louis

Objet : Re: avis favorable de la CADA concernant le marché passé avec la société GFT

Monsieur le Président,

Je vous remercie de cette position de principe qui me permet d'espérer voir enfin tout prochainement aboutir mes demandes réitérées depuis le 3 octobre 2013.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Jehannin